

Procès-Verbal du conseil municipal du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 avril 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Mrs MEUGIN Marie-Noëlle – PRINCE Laëtitia – BRUGNOT Sophie – MÉLARD Christelle – DEDENON Christelle – DUPRÉ Philippe – LELIÈVRE David – TROSSAT Joris – JANTET Hervé –BELSOT Pierre – LÉLU Serge – VENEL Michel - BOILLAUD Marion – RABBE Philippe –
Absents excusés : M. JUPPET Corentin –
Absent : M /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le maire donne lecture du PV de la réunion du 30 mars 2026 qui est approuvé.

Est nommé secrétaire de séance Marie-Noëlle MEUGIN.

1 – Compte Financier Unique 2025

Monsieur le Maire présente le compte administratif pour l'année 2025 réalisé par l'ancien maire. Les montants réalisés en euros sont :

Dépenses Investissement	144 081.39	Recettes Investissement	193 599.22
Dépenses Fonctionnement	564 074.25	Recettes Fonctionnement	625 853.28

Après un vote, le conseil municipal approuve le CFU 2025 à l'unanimité.

2 – Affectation du résultat 2025

	Fonctionnement	Investissement	Cumul
Résultat de clôture	416 816.50 €	- 113 755.05 €	303 061.45 €

Après un vote, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat 2025 à l'unanimité.

3 – Budget Primitif 2026

Dépenses Investissement	405 655.05	Recettes Investissement	405 655.05
Dépenses Fonctionnement	829 101.45	Recettes Fonctionnement	829 101.45

Après un vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2026.

4 – Vote des taux d'imposition 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le maintien des taxes et précise qu'elles se distinguent comme suit :

- taxe foncière (bâti) :	38.23 %
- taxe foncière (non bâti) :	29.50 %
- taxe d'habitation :	9.00 %

5 – Membres CCID

Après un vote, le conseil municipal propose comme membres de la CCID : Christelle DEDENON, Corentin JUPPET, Pierre BELSOT, Serge LÉLU, Michel VENEL, Aurélien FOISSOTE, Eric GIANCATARINO, Isabelle ROBERT, Jérémy POULIN, Chantal JANTET, Emmanuel PRINCE, Christophe MONANGE.

6 – Référent Grand Dole PICS et Grand Dole Habitat

Le conseil municipal nomme : Christelle DEDENON.

7 – Matériel de tonte et cantonnier

Le maire donne lecture des devis pour le matériel de tonte de la commune. La question qui peut se poser est diésel ou essence ? Cependant l'employé communal partant à la fin du mois, il semble plus judicieux d'attendre le recrutement pour trouver du matériel adapté. Il convient également de lancer le recrutement.

8 – Epareuse

La discussion est lancée sur l'épareuse de la commune qui reste du matériel stocké peut-être inutilement. Les conseillers demandent ce que cela implique et ce que ça coûte. Les précédentes interventions de réparation ont déjà coûté plusieurs milliers d'euros peut-être en raison de la mauvaise utilisation de ce matériel qui reste très technique. La question peut se poser de la vente de ce matériel que peu de personnes savent manier.

Le conseil municipal se prononce pour la vente de ce matériel.

9 – Personnel

Le maire informe le conseil municipal que très peu de fiche de poste sont existantes. Du coup la connaissance du travail à réaliser s'en trouve entravé. Il propose un modèle de fiche de poste à réaliser.

Il est proposé de faire une rencontre agents – élus pour que chacun mette un visage sur les noms et fasse connaissance. Le conseil municipal trouve cette idée très intéressante et la date est fixée pour le 1^{er} juin 2026 à 20 h.

10 – Micro-crèche

Une rencontre avec les responsables de la micro-crèche a eu lieu afin de connaître le mode de fonctionnement, les attentes de chacun et les éventuels désidératas. Un échange école-micro-crèche va avoir lieu prochainement pour faire connaître aux élèves ainsi qu'aux futurs élèves les locaux.

11 – Commémoration du 08 mai

La commémoration aura lieu à Villers-Robert à 10 h 00. Ensuite ce sera au Deschaux à 10 h 30. Le vin d'honneur est offert par la commune de LE DESCHAUX.

12 – Fleurissement

Les plantations auront lieu les :

- Mercredi 20 mai après-midi (vers 13 h 30)
- Le vendredi 22 mai après-midi
- voire le samedi 23 mai 2026 si besoin. Tous les volontaires sont les bienvenus.

13 – La Fruitère + étang

Joris TROSSAT fait un compte-rendu de la réunion de la fruitière qui a vu quelques bénévoles se déclarer. La dynamique semble relancée, il faudra l'entretenir. Cette réunion préparait également la brocante.

Pour ce qui est de l'étang, l'empoissonnement prévu a été réalisé et l'ouverture de la pêche à l'étang a bénéficié du beau temps qui a amené pas mal de monde. Les prises ont été bonnes.

14 – Commission du bois

Une rencontre avec les responsables de l'ONF est prévue le 19 mai 2026 à la mairie. Tous les conseillers intéressés sont invités à y assister.

En attendant il est rappelé que les ventes de bois se font soit sur pied ou en bloc ce qui nécessite l'intervention d'une entreprise pour couper les bois avant la vente.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Le Maire,